

*ne pas pouvoir payer ses factures*  
*être en retard dans son loyer*

# BESOIN D'AIDE ?

*ne pas avoir de nourriture*



*une crise*

**Le guide des  
ressources  
par les  
associations  
de lutte contre  
le SIDA**



# BESOIN D'AIDE ?

## introduction

---

Ce livre va vous aider à trouver la meilleure façon de sortir d'une crise et vous donner des solutions pour éviter d'y retomber. Une crise, c'est quand les choses échappent à votre contrôle. Cela peut être ne pas avoir de nourriture, être en retard dans son loyer, ne pas pouvoir payer ses factures ou se sentir au bout du rouleau. Il n'est pas important de savoir

### Première partie : **J'ai besoin** / page 5

Vous avez un problème urgent : comment trouver à manger ?  
Où coucher ce soir ?  
Comment s'occuper de son enfant ?

### Deuxième partie : **J'ai envie** / page 13

Parfois, il est difficile de tout régler en même temps. Cette partie va vous aider à vous en sortir.

### Troisième partie : **Et après, je fais des projets** / page 23

Maintenant que vous avez un peu de temps devant vous, profitez-en. Pour éviter que tout recommence, essayez de penser au futur.

### Index (adresses, téléphones...) / page 31

**Vous avez le droit de demander de l'aide : ce qui vous arrive peut arriver à n'importe qui, des solutions existent.**

# LIBRARY

Secretariat of the Pacific Community

comment vous en êtes arrivé là, ce livre va vous aider à mettre les choses au clair. Vous pouvez vous sentir mal par rapport à la situation, c'est normal. Nous nous sentons tous mal à l'aise par rapport à certaines choses à certains moments, mais ce n'est pas parce que cela vous semble sans espoir maintenant que ça ne va pas s'arranger !

SPC Library  
(50887)

50887 *NC*  
Bibliothèque CPS





# PARTIE 1 : J'ai besoin

## J'ai besoin

Vous pouvez avoir besoin de toutes sortes d'aides. Si vous vivez avec peu d'argent, rien n'est simple. Mais essayez toujours de vous faire aider **AVANT** d'avoir vraiment de gros besoins.

- Vous avez peut-être faim
- Vous cherchez où dormir
- Vous cherchez comment vous occuper de vos enfants
- Vous avez besoin d'argent
- Vous n'avez peut-être plus du tout le moral

Si vous savez de quoi vous avez besoin, il sera plus facile d'avoir de l'aide. Vous pouvez même écrire ce qui ne va pas, et cela va vous aider dans vos démarches. Commencez par ce qui est le plus grave et le plus urgent. Ce premier problème réglé, vous serez plus calme pour attaquer les autres soucis.

*Avant d'aller parler à quelqu'un, pensez à ce que vous allez dire.  
Peut-être qu'écrire une liste serait bien, comme ça vous n'oubliez rien.*

Vous pouvez emmener un ami avec vous pour vous soutenir. Les gens qui vous aident voudront probablement ne parler qu'avec vous, donc votre ami aura peut-être besoin de vous attendre. Vous pouvez demander si votre ami peut se joindre à la discussion. Vous pouvez trouver des organisations qui vous donneront une aide très différente des associations de lutte contre le sida.

*Essayez de rester calme pour que les gens qui veulent vous aider comprennent ce dont vous avez besoin.*

De temps en temps, vous pouvez avoir envie de crier sur quelqu'un ou de claquer la porte. Si cela arrive, respirez bien à fond ou allez marcher et revenez ensuite demander de l'aide. Rappelez-vous que vous essayez de faire de votre mieux et que la personne en face veut vous aider.

## J'ai faim

Si vous êtes sans ressource, sans logement, majeur, seul ou en couple, et sans aucune possibilité d'aide familiale sur Nouméa, vous pouvez vous adresser à l'*Association Macadam Partage* (p.39) : on vous donnera un petit déjeuner le matin, un repas le midi, un sandwich le soir.

Si vous êtes dans l'urgence, vous pouvez faire appel à une organisation d'aide, comme *Saint-Vincent-de-Paul* (p.39) ou le *Secours catholique* (p.39) qui vous délivreront des bons alimentaires à utiliser dans leurs épiceries sociales respectives. Pour cela, le mieux est d'avoir un courrier de demande d'aide des services sociaux. Il est donc plus facile dans un premier temps de contacter l'*assistante sociale*, le service social de votre secteur, le *CCAS (Centre communal d'action sociale)* (p.36 à 38) ou *la mairie* (p.44 à 47), qui pourront vous renseigner. Pour ne pas perdre votre journée, trouvez d'abord à quelles heures les associations et les services administratifs sont ouverts ( le plus souvent de 7 h à 15 h).

La personne que vous allez rencontrer va sûrement discuter avec vous pour connaître vos besoins. Ne vous inquiétez pas et rappelez-vous que cette personne essaie de vous aider : elle a juste besoin de noter un certain nombre de renseignements. Donnez votre nom et, si vous en avez, votre adresse, votre numéro Cafat ou AMG, votre carte de demandeur d'emploi. C'est pour ça qu'il faut toujours apporter avec vous vos papiers d'identité. On peut aussi vous poser d'autres questions. Vous n'avez pas forcément besoin de parler de votre état de santé, mais vous pouvez le faire.

### Qu'est ce que je vais récupérer ?

*Des bons qui donnent droit à des colis de nourriture. Quelques boîtes peuvent être cabossées ; parfois, les emballages sont déchirés, mais la nourriture à l'intérieur est toujours bonne. Même si ce n'est pas exactement ce que vous aimez !*



Ces bons ne sont ni pour les cigarettes ni pour l'alcool. Ne vous mettez pas en colère avec la personne qui vous le dira.

## Je ne sais pas où dormir

Si vous ne savez pas où dormir, que vous avez fait le tour de votre famille ou de vos amis et que personne ne peut vous héberger, si vous êtes seul(e) avec vos enfants, n'hésitez pas, prenez contact avec les services sociaux, l'assistante sociale, ou le dispensaire. Sachez qu'il y a des structures en Province Sud :

- **l'Association Abri Partage** (p.38) accueille des hommes sans domicile pour une ou plusieurs nuits et offre une douche, un repas, un lit et un petit déjeuner. Il y a 24 places.
- Si vous êtes une femme, vous pouvez aller au foyer **Les Massanes** (p.39), à la Vallée-des-Colons. Il y a 6 places et ce n'est pas très cher. On peut y rester 3 nuits de suite. Sur place, on peut se préparer les petits déjeuners et le repas du soir.
- le **Foyer Béthanie** (p.38), lui, accueille des femmes seules ou avec leurs enfants mais il vaut mieux passer par les services sociaux pour y aller.



## J'ai besoin de me soigner

Il est important de vous soigner, surtout si vous êtes séropositif ou si vous avez d'autres problèmes de santé, comme le diabète, par exemple. Si vous n'avez pas de carte d'AMG, si vous n'avez pas droit à le **Cafat**, ou encore si vous avez besoin de renouveler votre traitement, vous pouvez aller dans l'un des **centres de dépistage anonyme et gratuit** de la **Province Sud** (p.36), ou dans le plus proche **dispensaire** (p.32 à 35)

Vous pouvez faire le 15, c'est le **Samu** : un numéro de téléphone gratuit dans toute la Nouvelle-Calédonie. Vous pourrez parler à un médecin, qui saura vous conseiller.

*Si votre situation est grave, vous pouvez aussi aller dans un service d'urgence, dans les hôpitaux et les dispensaires. Si vous avez besoin de soins, tous les services d'urgence sont obligés de vous soigner, avec ou sans AMG, avec ou sans couverture sociale.*



## J'ai pris un risque

Si vous avez pris un risque (si vous avez fait l'amour sans préservatif), la première chose à faire est d'aller voir un médecin qui vous conseillera. Si vous avez eu un rapport sexuel avec une personne séropositive identifiée (sans préservatif ou si le préservatif « lâche »), vous pouvez aller aux **urgences du CHT** pour prendre un traitement d'urgence dans les 48 heures.

Vous pouvez faire un test de dépistage, prendre la « pilule du lendemain » et avoir un examen médical plus approfondi.

Faire le test de dépistage, c'est faire une prise de sang : elle peut être faite par votre médecin, ou dans un des trois **centres de dépistage anonyme et gratuit** à **Nouméa, La Foa** ou à **Païta** (p.36), ou dans tous les dispensaires des **Provinces Nord et Iles** (p.32 à 35).

Si vous n'êtes pas sûre, si vous avez un retard de règles, vous êtes peut-être enceinte, vous pouvez aller au **Centre de conseil familial** (p.36) qui se trouve à Nouméa.

Si vous avez des questions sur la sexualité, vous pouvez appeler l'émission de radio "Parlons en... de sexualité" (25 35 15), tous les Jeudi soir de 19 H à 20 H sur Radio Djiido ou le numéro vert gratuit de SOS SIDA : le 05 10 10, tous les dimanches, lundis, mercredis et jeudis de 18 H à minuit.

# J'ai besoin d'être protégé(e)

Toute pénétration, de quelque sorte que ce soit, sans accord de la personne, est un VIOL. **C'est un crime qui doit être puni et dénoncé.** Il y a un viol si l'un des deux partenaires ne veut pas avoir de rapports sexuels et qu'il y est forcé. On punit le viol même si les deux personnes sont mariées.

## Que faire en cas de viol ?

*Ne pas rester seul(e) : contacter un proche, un(e) ami(e)*

*Conserver le maximum de preuves (ne pas se laver ni changer de vêtements)*

*Si l'agression a eu lieu au domicile, ne rien ranger*

*Prévenir la police*

*Appeler un médecin ou aller au service des urgences le plus proche*

Le médecin va surtout vous écouter, prévoir un traitement, et donner un certificat médical qui constate les faits, les coups, les blessures et le traumatisme. Il faut penser au risque de grossesse et de maladies.

Vous pouvez contacter **SOS Violences sexuelles** au 05 11 11, qui vous conseillera et vous aidera. Il est très important de pouvoir parler à une personne qui vous écoutera sans vous juger.

**Garder les violences secrètes n'arrange rien, il est préférable de porter plainte pour que ça ne recommence pas.**

## Violences conjugales

L'homme et la femme ont les mêmes droits.

Une femme qui subit des violences est victime, ce n'est pas une fatalité et vous pouvez vous faire aider pour arrêter les violences :

- d'abord allez chez le médecin, montrez-lui les traces de coups et les blessures. Le certificat médical est important et vous sera très utile.



Ensuite, allez au commissariat ou à la gendarmerie avec le certificat médical. Vous pouvez porter plainte ou demander que votre déclaration soit gardée au "registre des mains courantes". Notez la date et le numéro d'enregistrement. Cette formalité n'entraînera pas de poursuites judiciaires contre celui qui vous a violée, mais elle pourra être utile en cas de divorce.

Pour en parler en confiance, vous pouvez téléphoner à l'Association Femmes et violences conjugales (tél : 26 26 22), ou au Relais de la Province sud (tél : 23 26 26).

## J'ai besoin d'aide pour mes enfants

Peut-être que vous avez des amis ou de la famille sur qui vous pouvez compter tout de suite, avant de contacter des organismes spécialisés.

Pour trouver des vêtements pour votre enfant : *Secours catholique*, *Saint-Vincent-de-Paul* ou le *vestiaire de la Croix-Rouge* (p.39) peuvent vous aider. En Brousse, les mairies (CCAS (p.36 à 38)) peuvent aussi vous aider, ainsi que les temples et les Églises.

Un enfant peut être victime de violences, on peut aussi le priver de nourriture et de soins. Pour avertir, et aider l'enfant :

*SOS Enfance maltraitée* (05 44 44), *Aide sociale à l'enfance (ASE)* (p.40), *l'assistante sociale*, ou même un médecin, la gendarmerie ou la police.



Les enfants sont souvent trop jeunes pour se plaindre,  
c'est aux adultes de dire et de parler.

## J'ai besoin d'argent

Pour éviter que votre situation n'empire, vous pouvez prendre un rendez-vous avec *l'Association Solidarité Sida-NC* (p.42) pour demander de débloquer une aide financière en urgence.



Cette aide, destinée aux personnes séropositives, est ponctuelle et peut être demandée de façon anonyme par votre médecin.

## J'ai besoin de parler, j'ai besoin d'être écouté

C'est à ce moment-là que vous avez besoin de parler à quelqu'un, même si vous n'avez pas le courage de le faire. Vous pouvez appeler l'une de ces lignes d'appel gratuites, selon votre situation :

|                                |                 |
|--------------------------------|-----------------|
| <u>SOS SIDA</u>                | <b>05 10 10</b> |
| <u>SOS Écoute</u>              | <b>27 27 27</b> |
| <u>SOS Violences sexuelles</u> | <b>05 11 11</b> |
| <u>Enfance maltraitée</u>      | <b>05 44 44</b> |

Vous n'avez pas besoin de donner votre nom et vous pouvez dire exactement ce que vous ressentez. Vous pouvez consulter des psychologues au *centre médico-psychologique*, rue Gallieni (p.34), et dans les *dispensaires* (p.32 à 35).

Vous pouvez contacter *l'assistante sociale*, *Solidarité SIDA-NC*, *les mairies (CCAS* (p.36 à 38) ), ou d'autres associations.

Peut-être avez-vous un ami ou une relation à qui vous pouvez vous confier, un oncle, une tante ?



Cela fait du bien, de toute façon, de parler à quelqu'un...



## Partie 2 : J'ai envie de vivre décemment

### Je cherche un logement

Il faut faire un dossier au *CIL* (*Centre d'information au logement* (p.38)) qui vous dirigera, selon vos revenus et votre couverture sociale, vers la *SIC* (p.39) ou le *FSH* (p.38). Attention : les délais d'attente peuvent être longs.

En attendant, quel que soit l'endroit où vous vivez, n'hésitez pas à faire appel aux services sociaux, aux centres médicaux, aux dispensaires ou aux mairies.

### J'ai le droit d'être défendu

Vous avez des droits même si vous avez moins de 18 ans. Le droit d'être écouté, de vous faire entendre, de défendre votre cause en justice, d'engager des procédures contre l'auteur de l'infraction et de demander réparation de votre préjudice. L'aide judiciaire peut être accordée aux personnes disposant de revenus modestes.

Vous pouvez vous adresser à l'*Association d'Aide aux victimes* (p.40) qui constituera une demande d'aide judiciaire. La prise en charge d'un avocat et des frais de procès peut être totale ou partielle, selon vos revenus. Des avocats peuvent vous conseiller gratuitement sur des problèmes précis, vous pouvez contacter la *Maison des avocats* au **28 81 00**, pour avoir les heures et les jours des permanences.

*Association Solidarité Sida-NC* (p.42) peut aussi vous aider si votre affaire est liée à votre maladie.



## Une démarche utile

Certaines maladies (sida, diabète...) donnent droit à une carte de handicap. Il faut en faire la demande à la **CORH** (p.41) (*Commission d'orientation et de reclassement des handicapés*) à Nouméa, au dispensaire de votre commune ou à **Solidarité Sida-NC** (p.42). On vous expliquera ce qu'il faut faire.

Grâce à cette carte, vous pouvez avoir des aides (allocation handicapé(e), aide au logement, reclassement d'un travailleur handicapé...).

## J'ai envie de manger chaque jour



*Nous avons tous besoin de manger pour garder un corps sain mais, parfois, il est difficile de savoir quoi manger.*

Faire ses courses dans les épiceries peut être pratique mais cela peut coûter cher. Essayez de prévoir vos repas et faites une liste de ce que vous avez besoin d'acheter.

Il existe sur le territoire des "magasins discount" où vous pourrez acheter les produits de base comme le lait, les conserves, les pâtes, etc. Pour les produits frais, pourquoi ne pas aller au marché ? L'endroit est très animé et les commerçants chaleureux. Achetez les produits de saison, ils sont souvent meilleurs et moins chers. Les plats préparés du traiteur ou des petites épiceries reviennent plus cher que ceux préparés à la maison. Pour environ 1 000 F/jour, vous pouvez aussi avoir un repas complet, équilibré et livré à votre domicile par les services de gamelle de Nouméa et du Grand Nouméa. Hors de Nouméa, et dans toute la Nouvelle-Calédonie, il y a des marchés aux fruits et aux légumes, et des magasins discount. N'oubliez pas non plus les bons alimentaires que vous pouvez demander aux *mairies* (p.44 à 47) ou aux *CCAS* (p.36 à 38).





## Il me faut des vêtements

Si vous n'avez pas beaucoup de sous, vous pouvez vous habiller, vous et vos enfants, dans les magasins de vêtements d'occasion (pour adultes, enfants, bébés), au marché de la Spanc ou au drive-in du Pont-des-Français les dimanches.

Si votre budget est très petit, vous pouvez aussi voir les temples et les Églises. Vous pouvez trouver des vêtements gratuitement au *vestiaire de la Croix-Rouge*, au *Secours catholique*, à l'*Association Saint-Vincent-de-Paul* (p.39). Dans les journaux gratuits, il y a également des vêtements d'occasion pour pas très cher.

## Je dois payer mes factures

Si vous avez un compte en banque, avant d'être à découvert, contactez rapidement votre chargé de compte, il pourra organiser avec vous des paiements échelonnés, ou une autorisation de découvert.

**Il vaut mieux prendre les devants avant que les dettes ne s'accumulent.**

Vous pouvez aussi rencontrer les juristes de l'*Association d'Aide aux victimes* (p.40) : ils pourront vous conseiller et vous aider.

## J'ai envie de me soigner

Sauf urgence, il faut avoir une couverture sociale. Si vous venez de Métropole, vous pouvez en bénéficier après 6 mois de vie en Calédonie. Si vous êtes calédonien, il faut aller au bureau de l'*Aide médicale gratuite* (p.31) qui vous donnera une carte. Celle-ci sera adaptée à votre situation.

**Attention : toutes les cartes ont des dates de validité, il faudra penser à refaire votre demande pour ne pas risquer de ne plus être pris en charge.**

# Sexualité

Peut-être que vous avez une maladie sexuellement transmissible (ou MST) ou une maladie qui vous gêne.

*N'ayez jamais honte de parler de vos maladies avec les médecins, les infirmières, ou les éducateurs : ils sont formés à cela, ils ont sûrement déjà rencontré d'autres personnes ayant les mêmes maladies que vous.*

Vous pouvez composer le soir, à partir de 18 heures, le numéro gratuit 05 10 10 de **SOS SIDA** pour avoir des informations ou une aide par rapport à vos problèmes. En journée, vous pouvez appeler la ligne spécialisée du **Centre de dépistage anonyme et gratuit** de Nouméa (CDAG) au 28 60 06. Vous pouvez également contacter les **centres de dépistage anonyme et gratuit de La Foa** (44 32 14) ou de **Païta** (35 31 18). Si vous êtes en brousse ou dans les îles, rendez-vous au dispensaire, et parlez-en au médecin.

La plupart des maladies sexuellement transmissibles peuvent être guéries.

Une MST non soignée ou mal soignée peut avoir des complications graves, comme la stérilité (le fait de ne plus pouvoir avoir d'enfants). Il faut continuer le traitement jusqu'à la fin, même s'il vous semble que cela va mieux ou que vous n'avez plus mal.

## J'ai envie de dire stop à la violence

Il ne faut pas accepter la violence.

Il peut s'agir de violence physique avec coups et blessures ou de violence morale sous forme de mots blessants, vexations, menaces, chantage, privation de moyens financiers et de liberté. Beaucoup de femmes subissent la



violence sans oser parler et réagir.

■ Vous êtes mariée :

En cas de violence du mari envers la femme ou les enfants, on peut quitter le domicile conjugal à condition de faire enregistrer son départ et celui de ses enfants sur le « registre de la main courante » du commissariat de police ou de la gendarmerie la plus proche.

**Attention : L'abandon de domicile est une faute.**

■ Vous vivez en concubinage :

Si son concubin est violent, la femme peut quitter le domicile. Si le bail de l'appartement ou de la maison est à son nom, ou si elle est propriétaire de son domicile, elle peut demander à la police de faire partir son compagnon.

Contactez l'*Association Femmes et Violences conjugales* (p.41) : elle accueille les femmes et les hommes de toute la Calédonie.

Le service du *Relais de la Province Sud* (p.41) organise des médiations conjugales. Ce sont des réunions qui aident les gens qui n'arrivent plus à parler sans s'énerver à trouver des solutions ensemble. Le Relais de la Province Sud est une association qui aide les personnes à retrouver confiance en elles pour devenir plus autonomes.

Pour cela, il faut vivre en province Sud depuis au moins 6 mois. Dans le Nord, la *Maison Antoinette Kabar* (p.39), de Poindimié, permet l'hébergement et l'accueil des femmes victimes de violences.

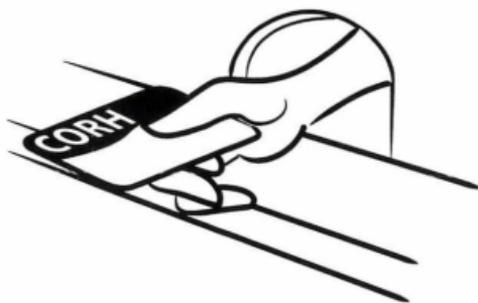
**Les hommes auteurs ou victimes de violences peuvent aussi aller dans ces lieux pour être écoutés.**

## Je dois aider mes enfants

Contactez l'assistance sociale proche de votre secteur (mairie (p.44 à 47) qui vous aidera pour la prise en charge de votre (vos) enfant(s).

Si vous avez de gros problèmes, contactez l'*Aide sociale à l'enfant* (ASE (p.40)) qui pourra vous aider à trouver une solution.

En province Nord et dans les Îles, l'ASE a des antennes. Prenez contact avec les *services sociaux* :



|             |      |          |
|-------------|------|----------|
| DPASS Nord  | Tél. | 47 72 19 |
| DACAS Îles  | Tél. | 45 52 43 |
| DACAS Maré  | Tél. | 45 49 21 |
| DACAS Ouvéa | Tél. | 45 52 52 |
| DACAS Tiga  | Tél. | 45 11 65 |

## J'ai envie de vacances pour mes enfants

De temps en temps, on a tous besoin de se reposer, même avec les gens que l'on aime, comme nos enfants.

Personne n'aime dire non aux enfants, surtout quand il s'agit de sorties. Tous les ans, *les mairies*, *les Provinces* éditent des brochures où sont classées toutes les activités pour l'été ou les vacances scolaires. Ces brochures sont gratuites, consultez-les tranquillement en tenant compte de ce que vos enfants ont envie de faire et, en cherchant bien, vous trouverez ce qui leur convient à un prix raisonnable. Les organismes de vacances comme l'ACAF et la FOL (p.40) proposent tous les ans des activités à des prix abordables.



*La CAFAT ainsi que les 3 Provinces peuvent aussi prendre en charge une partie des frais de vacances : n'hésitez pas à vous renseigner.*

## J'ai envie de me sentir mieux

On peut avoir des difficultés à faire face aux problèmes qui nous arrivent : ce n'est pas un signe de faiblesse.



**Vos émotions vous appartiennent et vous avez le droit de les ressentir.**

On est tous bouleversés par différentes choses : il peut s'agir d'une séparation d'avec votre compagne ou votre compagnon, peut-être votre animal domestique est malade, ou alors vos amis ne sont plus près de vous, ou simplement vous ne vous sentez pas très bien en ce moment.

## Je peux être aidé pour résoudre mes problèmes

Quand on nous aide, on se sent « renforcé ». Si c'est difficile de dire à vos amis comment vous vous sentez, parlez à quelqu'un qui est habitué à aider les gens. Vous pouvez demander aux associations, aux assistantes sociales qui vous expliqueront vers quel service il faut aller.

*Pour résister aux agressions, le soutien apporté par les autres est très important. La famille, vos proches peuvent vous aider et vous écouter.*



Les professionnels (assistantes sociales, médecins, éducateurs, infirmiers, etc.) sont là aussi pour rechercher quelles difficultés vous avez et pourquoi vous avez du mal à les surmonter. Ils sont là pour vous aider ! Vous pouvez prendre contact avec un psychologue pour en parler (psychologues privés, *Centre médico psychologique* (p.34), *Casado* (p.40), *lieux d'écoute de Saint-Quentin et Rivière-Salée...*).



# Partie 3 : Et après, je fais des projets

## Je me fixe des buts

Nous avons tous des buts, parfois même sans que ce soit clair. Se donner des buts, c'est savoir vraiment ce que l'on veut, puis utiliser le temps et l'énergie pour les atteindre.

*Avoir des objectifs (les vôtres et non pas ceux des autres) est une bonne chose. Si vous les réalisez, vous pourrez ensuite aller plus loin et ainsi de suite.*

Fixez-vous un ou deux buts à la fois et pas plus, vous risquez d'être déçu, sinon.

Rappelez-vous que rien n'est plus satisfaisant que la réussite. Vous pouvez discuter de vos projets avec des personnes, amis, structures associatives ou assistantes sociales qui vous conseilleront.

Vous pouvez aussi changer de buts, si vous pensez qu'ils ne sont pas tous réalisables. Ne vous découragez surtout pas et choisissez-en un autre, plus facile à atteindre cette fois.

## J'organise mon budget

Essayez de penser aux grosses dépenses à l'avance, renseignez-vous : vous pouvez peut-être payer en plusieurs fois. Évitez toutes les dépenses inutiles si vous n'avez pas beaucoup de sous. Faire les courses en grande surface est parfois plus intéressant. Profitez des offres spéciales, par exemple, ou allez faire vos courses dans des magasins discount. Si des amis vous proposent d'y aller, n'hésitez surtout pas, mais réfléchissez avant aux choses vraiment nécessaires et faites une liste. Comme ça, vous ne dépasserez pas votre budget !



**Avec une liste et un minimum d'organisation, vous apprécierez mieux les choses.**

## Je vois des amis

### ■ Sortir

C'est toujours agréable de rencontrer ses amis, on passe un bon moment en pensant à autre chose, mais, si la sortie coûte trop cher pour vous, il ne faut pas avoir honte de le dire. Si vos amis décident de vous inviter, réfléchissez et dites-leur que vous ne pourrez sûrement pas les ré-inviter à votre tour. Cela arrive à tout le monde et il ne faut pas en avoir honte.

Vos amis vous aiment pour vous, non pas pour votre argent !



On peut aussi rencontrer ses amis pour pas cher, en organisant une sortie nature ou plage avec eux. Il y a plein de possibilités et vous trouverez sûrement un moyen de vous amuser sans trop dépenser !

*On a aussi le droit d'apprécier sa solitude, de rester à la maison pour regarder son émission préférée. Pas de problème : mettez-vous d'accord sur un autre jour.*

### ■ Avoir des activités

C'est un bon moyen pour rencontrer des gens d'horizons différents, apprendre de nouvelles choses et aider les autres.

**Il y a assez d'associations autour de vous  
et si une action vous intéresse, foncez !**

Vous serez surpris de voir que cela peut vous faire beaucoup de bien.

Prenez contact auprès de votre mairie (p.44 à 47) qui vous indiquera une maison de quartier, une maison commune, une association de femmes ou un club sportif près de chez vous.

Le premier pas peut être difficile, mais rencontrer des gens fait du bien, avant de l'avant, discuter, échanger des idées, etc. : c'est une expérience riche à vivre !

## Couverture sociale

### Aide médicale

Avoir une couverture sociale pour pouvoir se soigner, c'est important. En fonction de votre situation, le **bureau des aides médicales** (p.31) peut vous délivrer une carte qui vous donnera accès aux soins.

Renseignez-vous pour trouver le bureau des aides médicales le plus près de chez vous.

Et, avant que la date expire, présentez-vous à leur guichet afin de renouveler votre prise en charge, pour vous et votre famille. Il existe plusieurs types de cartes, prenez rendez-vous pour savoir celle qui s'adapte à votre situation.



### Longue maladie (CAFAT-RUAMM)

Certaines maladies chroniques (VIH, diabète, cancer...) sont prises en charge en totalité. Parlez-en à votre médecin pour qu'il puisse en faire la demande.

### Quand vous n'avez plus de médicaments

Contactez votre médecin avant d'arriver en fin de traitement, il vous donnera une ordonnance, vous irez à la pharmacie de l'hôpital (pour les traitements anti-VIH) ou dans les pharmacies de ville pour avoir

vos médicaments. Faites attention si vous devez voyager, surtout en Calédonie, par exemple. Contrôlez que vous avez suffisamment de médicaments pour partir sans souci.

*Si vous suivez un traitement, faites-le consciencieusement, vous éviterez ainsi bien des tracas à vous et à vos proches.*

## Rester en bonne santé

### Bien me nourrir

Il est important d'avoir une alimentation équilibrée et de faire un peu d'exercice. Garder la santé, c'est se respecter soi-même et ainsi pouvoir faire face aux difficultés. Différentes solutions sont à votre disposition. Si vous n'avez pas beaucoup de sous, n'achetez pas de plats préparés, cuisinez vous-même, vous pouvez prévoir plus et ainsi manger le soir ou le lendemain ce que vous avez préparé.



Un repas équilibré, c'est : de la viande, du poisson, des œufs avec des légumes (chouchoutes, carottes, choux, aubergines...) ou avec des pommes de terre, patates carry, ignames, tarots.... Mangez les légumes quand c'est la saison (ils sont moins chers). Il vaut mieux ne pas boire de boissons sucrées (soda, coca, limonade...), ni manger de barres chocolatées ou de produits venant des fast-foods pour éviter les problèmes de diabète ou d'obésité.

## Me protéger

Un rapport sexuel non protégé est toujours un risque. Peut-être que votre partenaire et vous-même avez une MST. Il est toujours utile d'avoir des préservatifs sur soi.

Pour vous protéger, vous pouvez utiliser des préservatifs masculins. Vous les trouverez en pharmacie, dans les épiceries ou dans les grandes surfaces. Vous pouvez trouver des "Caillou Kaoutchou" pour 100 F la boîte de 12. Il y a des distributeurs de préservatifs masculins à 100 F les 4. Il existe aussi des préservatifs féminins, ils sont plus chers que les masculins. On en trouve parfois en pharmacie, on peut les trouver gratuitement, comme les préservatifs masculins, dans certains dispensaires et auprès des associations (*Solidarité Sida-NC* (p.42) et *Comité de lutte contre le sida* (p.42 & 43)).

Si vous partez en dehors de la Calédonie, faites un stock de vos préservatifs préférés. Si vous ne voulez pas vous préserver, vous pouvez aller voir votre médecin et décider avec votre partenaire de faire un test de dépistage.







I ♥ JEKO

TELEPHONE



## **NOUMÉA**

### **Direction de l'Action sanitaire et sociale de la Province Sud (DPASS-Sud)**

5 rue du Général-Gallieni - BP 660 - 98845 Nouméa

Tél : 24 25 70

Fax : 25 13 63

## **CAFAT**

4 rue Général - Mangin

BP L5 - 98849 Nouméa cedex

Tél : 25 58 00 (standard)

Fax : 25 58 11

## **KONÉ**

### **Direction de l'Action sanitaire et sociale de la Province Nord (DPASS-Nord)**

BP 41- 98860 Koné

Tél : 47 72 30

Fax : 47 71 92

## **LIFOU**

### **Direction de l'Action communautaire et Action sociale (DACAS)**

Wé-Lifou

Tél : 45 52 43

### **Aides médicales : Tél**

|              |                     |
|--------------|---------------------|
| Boulouparis  | 35 17 06            |
| Bourail      | 44 14 49            |
| Île des Pins | 46 11 15            |
| Îles         | 45.44.00 / 45.52.42 |
| La Foa       | 44 32 14            |
| Nouméa       | 27 90 70            |
| Nord         | 47 22 06            |
| Païta        | 35 35 25            |
| Thio         | 44 52 22            |
| Yaté         | 46 41 35            |

# RESSOURCES MÉDICALES ET DISPENSAIRES

## **BÉLEP**

**Services médico-sociaux de Bélep**

Tél : 47 75 80

Fax : 47 75 81

## **BOURAIL**

**Dispensaire de Bourail**

BP - 924 98870 Bourail

Tél : 44 11 64

## **DUMBÉA**

**Centre médical de Koutio**

Lot. FSH - 202 av. de la Vallée - 98835 Dumbéa

Tél : 41 20 06

Fax : 41 19 94

## **CANALA**

**Services médico-sociaux de Canala**

Tél : 47 75 60

Fax : 47 75 61

## **HIENGHÈNE**

**Services médico-sociaux de Hienghène**

Tél : 47 75 00

Fax : 47 75 01

## **HOUAÏLOU / PORO**

**Services médico-sociaux de Houaïlou / Poro**

Tél : 47 75 40 (Houaïlou) / 42 57 16 (Poro)

Fax : 47 75 45

## **ÎLE DES PINS**

**Dispensaire de Vao - Île des Pins**

Tél : 46 11 15

## **KAALA GOMEN**

**Services médico-sociaux de Kaala Gomen**

Tél : 47 75 70

Fax : 47 75 71

## **KONÉ**

**Services médico-sociaux de Koné**

Tél : 47 22 04

Fax : 47 22 04

**KOUAOUA**

**Services médico-sociaux de Kouaoua**

Tél : 47 75 50

Fax : 47 75 51

**KOUMAC**

**CHS Albert-Bousquet de Koumac**

Service de psychiatrie générale

BP 108 - 98850 Koumac

Tél/fax : 42 76 56

**Hôpital Paula-Thavoavianon de Koumac**

Village rte provinciale 1 - 98850 Koumac

Tél : 42 65 00

fax : 47 62 84

**Services médico-sociaux de Koumac**

Tél : 47 63 70 / 42 65 00

Fax : 47 62 84

**LA FOA**

**Dispensaire de La Foa**

Tél : 44 32 14

Fax : 44 30 33

**MARÉ**

**Dispensaire de Tadine**

Tél : 45 43 90

**MONT - DORE**

**Dispensaire de Boulari**

Tél : 43 53 77

Fax : 41 72 76

**NOUMÉA**

**CHT Gaston - Bourret**

7 avenue Paul-Doumer

BP J5 - 98849 Nouméa cedex

Tél : 25 66 66

**CHT Magenta**

78 rue du 18 - Juin - Magenta 98800 Nouméa

Tél : 25 66 66

# RESSOURCES MEDICALES ET DISPENSAIRES

## **CHS Albert Bousquet Nouville**

42 rue du Dr-Eschembrenner 98800 Nouméa

Tél : 24 36 36

## **Centre médico psychologique**

3, rue du Général Gallieni - 98800 Nouméa

Tél : 27 52 56

## **OUEGOA**

### **Services médico-sociaux de Ouegoa**

Tél : 47 74 80

Fax : 47 74 81

## **PAÏTA**

### **Dispensaire de Païta CCAS**

BP 43 98890 Païta

Tél : 35 31 18

Fax : 35 38 06

## **POINDIMIÉ**

### **CHS Albert-Bousquet de Poindimié**

Service de psychiatrie générale

BP 24 - 98822 Poindimié

Tél : 42 60 34

### **Hôpital Raymond Doui Nebayes de Poindimié**

Village rte provinciale 3 - 98822 Poindimié

Tél : 42 71 44

Fax : 42 71 46

### **Services médico-sociaux de Poindimié**

Tél : 42 72 33 / 42 71 44

Fax : 42 71 46

## **PONÉRIHOUE**

### **Services médico-sociaux de Ponérihouen**

Tél : 47 75 30

Fax : 47 75 31

## **POUM / ARAMA**

### **Services médico-sociaux de Poum / Arama**

Tél : 47 74 70 (Poum) – 47 64 93 (Arama)

Fax : 47 74 71

## **POYA / NÉPOUI**

### **Services médico-sociaux de Poya / Népoui**

Tél : 47 74 30 (Poya) – 47 74 40 (Népoui)

Fax : 47 74 31

## **POUÉBO**

### **Services médico-sociaux de Pweevo**

(Pouebo)

Tél : 47 74 90

Fax : 47 74 91

## **THIO**

### **Dispensaire de Thio**

Tél : 44 52 22

## **TOUHO**

### **Services médico-sociaux de Touho**

Tél : 47 75 10

Fax : 47 75 11

## **VOH**

### **Services médico-sociaux de Voh**

Tél : 47 74 60

Fax : 47 74 61

## **YATÉ**

### **Dispensaire de Yaté**

Tél : 46 41 35

### **Dispensaire D'Unia**

Tél : 46 42 12

# **RESSOURCES MÉDICALES ET DISPENSAIRES**

## **NOUMÉA**

### **Centre de dépistage anonyme et gratuit de Nouméa (CDAG)**

Centre médical polyvalent  
12 rue Paul Doumer 98 800 Nouméa  
Tél : 28 60 06 / 27 27 73  
Fax : 28 55 28

### **Centre de conseil familial (CCF)**

12 rue avenue Paul - Doumer-2<sup>e</sup> étage  
BP 660 - 98845 Nouméa  
Tél : 27 23 70  
Fax : 28 58 04

## **LA FOA**

### **Centre de dépistage anonyme et gratuit de La Foa (CDAG)**

Dispensaire village  
Tél : 44 32 14  
Fax : 44 30 33

## **PAITA**

### **Centre de dépistage anonyme et gratuit de Paita (CDAG)**

Dispensaire village  
Tél : 35 31 18  
Fax : 35 38 06

## **BOURAIL**

### **CCAS de Bourail**

Mairie de Bourail  
Village rue Simone-Dremon  
BP 855 - 98870 Bourail  
Tél : 44 77 77  
Fax : 44 77 79

## **DUMBÉA**

### **CCAS de Dumbéa**

Annexe de la mairie de Koutio  
Tél : 41 40 28  
Fax : 41 40 33

Centre  
communal d'action  
sociale

## **HIENGHÈNE**

### **CCAS de Hienghène**

Mairie de Hienghène  
1 Lot municipal - 98815 Hienghène  
Tél : 42 81 19  
Fax : 42 81 52

## **KAALA GOMEN**

### **CCAS de Kaala Gomen**

Village  
Tél : 42 71 43

## **KONÉ**

### **Service social - Koné**

Hôtel de la province Nord  
BP 41 - 98860 Koné  
Tél : 47 71 00  
Fax : 47 24 75

## **KOUMAC**

### **CCAS de Koumac**

Village av. Émile-Frouin  
BP 1 - 98850 Koumac  
Tél : 47 61 08  
Fax : 47 63 31

## **MONT-DORE**

### **CCAS du Mont-Dore**

Mairie de Mont-Dore  
Route du Sud-Boulari  
BP 3 - 98810 Mont-Dore  
Tél : 41 03 20  
Fax : 43 06 98

## **NOUMÉA**

### **CCAS de Nouméa**

Annexe de la mairie  
Centre-ville  
20 rue du Gal-Gallieni - 98800 Nouméa  
Tél : 27 07 86

**CENTRE  
COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE**

**RESSOURCES  
AIDES  
HEBERGEMENT**

**PAÏTA**

**Service Des Affaires sociales de la mairie  
de Païta**

Voie urbaine, 12 Lot. administratif - 98890

Païta

Tél : 35 21 11

Fax : 35 30 07

**POUÉBO**

**CCAS de Pouébo**

Mairie de Pouébo

BP 5 - 98820 Pouébo

Tél : 47 64 38

Fax : 47 54 92

**POYA**

**CCAS De Poya Mairie de Poya**

43 rte Territoriale 1

BP 90 - 98877 Poya

Tél : 47 12 50

Fax : 47 18 00

**NOUMÉA**

**Association Abri Partage**

6 rue E-Mercier - Vallée-des-Colons

BP 3206 - 98846 Nouméa

Tél : 26 96 89

**Centre d'information au logement (CIL)**

33 rue Jules-Ferry – 98800 Nouméa

Tél : 24 06 99

Fax : 24 07 46

**Fonds social de l'habitat (FSH)**

1 rue de la Somme – 98800 Nouméa

Tél : 26 60 00

Fax : 26 60 09

**Foyer Béthanie**

4 rue du Docteur-Guégan

Quartier Latin - 98800 Nouméa

Tél/Fax : 27 37 75

# RESSOURCES AIDES HÉBERGEMENT

## **Foyer Les Massanes**

19 rue de Liège Villa n°5  
Vallée-des-Colons - 98800 Nouméa  
Tél : 27 16 91

## **Société immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC)**

15 rue Guynemer - BP 412 - 98845 Nouméa  
cedex  
Tél : 28 23 16  
Fax : 28 43 56  
Email : sic@sic.nc

## **POINDIMIÉ**

### **Maison Antoinette Kabar**

Village 12 voie urbaine 12- 98822 Poindimié  
Tél : 42 72 29  
Fax : 42 72 40

## **NOUMÉA**

### **Association Saint-Vincent-de-Paul**

Conférence du Bon Pasteur - Vallée-du-Tir  
BP 2609 - 98846 Nouméa  
Tél/Fax : 27 22 72

### **Croix-Rouge**

32 rue de Sébastopol  
BP 130 - 98845 Nouméa  
Tél : 27 23 40 - Fax : 27 84 21  
Vestiaire : 25 45 45

### **Macadam Partage**

9 bis rue de la Somme - 98800 Nouméa  
Tél : 27 71 57

### **Secours catholique**

Cathédrale de Nouméa  
3 rue F. - Surleau  
BP 1596 - 98845 Nouméa  
Tél : 25 96 46 et 27 11 19  
Fax : 27 76 74  
Email : seccato@canl.nc

Nourriture  
et/ou  
vêtement

# RESSOURCES ENFANT ET ADOLESCENT

## **NOUMÉA**

### **Association calédonienne pour l'animation et la formation (ACAF)**

Vallée-du-Tir, 11 rue des Frères-Vautrin  
BP 2684 - 98846 Nouméa  
Tél : 28 15 05  
Fax : 27 70 89  
Email : acaf@acaf.to

### **Aide sociale à l'enfance (ASE)**

5, rue du Général-Gallieni - 98800 Nouméa  
Tél : 24 25 90  
Fax : 24 39 49

### **CASADO**

18 rue J.B.-Dézarnaulds - 98800 Nouméa  
Tél : 25 52 33  
Fax : 25 52 30

### **Fédération des œuvres laïques (FOL)**

Secrétariat Centre culturel Marcel-Bousquet  
Centre-ville 51 rue du Pasteur-Marcel-Ariège  
BP 300 - 98845 Nouméa  
Tél : 27 21 40  
Fax : 27 88 01

### **Foyer Socio-éducatif du Mont-Té**

11 rue Auguste - Blanchet - Montravel  
Tél : 28 65 41

### **Îlot Taragnat, Vallée-des-Colons**

21 rue Taragnat - 98800 Nouméa  
Tél : 25 17 86

# AUTRES RESSOURCES

## **NOUMÉA**

### **Association D'aide aux victimes (A.V.I) :**

6, bd extérieur - Faubourg-Blanchot  
BP F4 - 98848 Nouméa  
E.mail : aidevictimes@can'l.nc  
Tél/Fax : 27 55 23

## **Association Femmes et violences conjugales**

44 rue Bénébig Vallée-des-Colons  
BP 4288 - 98847 Nouméa  
Tél/Fax : 26 26 22

## **Association pour la médiation en Nouvelle-Calédonie**

32 rue Wandriez - Panorama Ste-Marie  
98800 Nouméa  
Tél : 27 86 03

## **Commission d'orientation et de reclassement des handicapés (CORH)**

Centre-ville, 5 rue du Gal-Gallieni  
BP 3278 - 98846 Nouméa  
Tél : 24 37 24

## **Le Relais de la Province Sud**

14 rue Frédéric-Surleau - 98800 Nouméa  
Tél : 23 26 26 - Fax : 23 26 27  
Email : relais@dpass.province-sud.nc

## **Mission aux droits des femmes de la Province Sud**

9 rte des Artifices - Hôtel de la Province Sud  
98800 Nouméa  
Tél : 25 81 70

## **SOS Violences sexuelles**

14 rue Sébastopol, 1<sup>er</sup> étage  
BP 2629 - 98846 Nouméa  
Tél : 25 00 04  
Fax : 25 00 07  
Email : assovsexuelles@lagoon.nc

## **LIFOU**

### **Délégation des droits de la femme :**

Hôtel de la Province des Îles  
Village de Wé  
BP 50 - 98820 Lifou  
Responsable : Mme KACATR  
Tél : 45 52 43

## AUTRES RESSOURCES

## ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LE SIDA

### MARE

#### Délégation des droits de la femme

Antenne Ouvéa

BP 62 - Fayaoué, 98814 Ouvéa

Responsable : Mme LAOUMANA Adèle

Tél : 45 52 58

Fax : 45 52 60

### NOUMÉA

#### Association Objectif prévention

Son objectif est la prévention des MST et du sida. Information et distribution gratuite de préservatifs dans les nakamals.

12 rue Paul-Doumer - 98800 Nouméa

Tél : 28 60 06 ou 87 57 55

#### Association Nuit et jour

Prévention des MST et du sida auprès des travailleurs du sexe, et défense de leurs droits.

Tél : 82 86 51

#### Association Solidarité Sida-NC

Structure d'aide et de soutien auprès des personnes concernées par le VIH. Elle gère le numéro vert SOS SIDA ainsi que le marketing social du préservatif masculin 'Caillou Kaoutchou'. Et travaille en collaboration avec le Comité de lutte contre le sida sur les programmes de prévention et de communication autour de la sexualité.

23 rue d'Austerlitz

BP 14337 - 98803 Nouméa

Tél/Fax : 24 15 17

Numéro vert : 05 10 10 (dimanche-lundi, mercredi-jeudi de 18 h à minuit)

Site internet : [www.sidagir.asso.nc](http://www.sidagir.asso.nc)

courriel : [solisida@can'l.nc](mailto:solisida@can'l.nc)

#### Comité de lutte contre le sida

Gestion et organisation de planning d'interventions en milieu scolaire en Province Sud. Distribution de préservatifs et de

documentation sur le VIH. Il anime, avec Solidarité Sida-NC, un cyber espace avec des sites sur la sexualité, et une émission de radio tous les jeudi soir sur Radio Djiido.

23 rue d'Austerlitz BP 3296 - 98845 Nouméa

Tél : 28 63 28 - Fax : 25 93 55

Site internet : <http://sida.msl.nc>

## **PROVINCE NORD**

### **Association Aids Vi Weamigne Province nord**

Prévention et distribution de documentation et de préservatifs en province Nord.

Mme Sera Whaap-Tribu de Wanap 2 – 98850 Koumac

Tél : 78 91 01),

ou M. Karl Honda (dispensaire de Poya au 47 74 30 ou mobilis 78 05 26),

ou Dr Cortambert - BP 41- 98860 Koné

Tél : 47 72 30

---

**Émission de radio Parlons-en de sexualité,** tous les Jeudi soir sur Djiido, émission orchestrée par Solidarité Sida-NC et le Comité de lutte contre le sida.

Ce rendez-vous est animé par des intervenants professionnels de la santé

(sage-femme, gynéco, médecin, psychologue) répondent aux questions posées à l'antenne.

### **Numéros verts**

S.O.S. Enfance maltraitée : 05 44 44

S.O.S. Violences sexuelles : 05 11 11

S.O.S SIDA : 05 10 10 (permanence les dimanches, lundis, mercredis et jeudis de 18 H à minuit, espace d'écoute anonyme et gratuit sur la sexualité, les MST et le SIDA)

S.O.S. Ecoute : 27 27 27

**OUTILS DE  
PREVENTION  
D'AIDE ET DE  
SOUTIEN**

# **MAIRIES**

(services sociaux)

## **Bélep**

Tél : 47 54 53

Fax : 35 69 23

## **Boulouparis**

Village 76 voie urbaine 18

Tél : 35 17 06

## **Bourail**

Village 1 A4 rue Simone-Drémon BP 922

Tél : 44 11 16

Fax : 44 70 33

## **Canala**

Village rue Fritz-Persan

Tél : 42 31 09

Fax : 42 32 67

## **Dumbéa**

Tél : 41 40 00

Fax : 41 80 40

Email : [courrier@mairie-dumbea.nc](mailto:courrier@mairie-dumbea.nc)

Site internet : <http://www.dumbea.net>

## **Farino**

Tél : 44 31 04

Fax : 44 35 10

## **Hièngghène**

1 lot. Municipal

Tél : 42 81 19

Fax : 42 81 52

## **Houaïlou**

Lot. 22 Village

Tél : 42 52 20

Fax : 42 60 70

## **Île des Pins**

BP 87 Vao

Tél : 46 11 03

Fax : 46 12 59

**Kaala Gomen**

Bureau Village

Tél : 47 67 15

Fax : 47 10 13

**Koné**

Bureau lot. 47 Village

Tél : 47 22 06

Fax : 47 20 86

**Kouaoua**

Tél : 42 64 64

Fax : 42 45 34

**Koumac**

Village avenue Emile-Frouin BP 1

Tél : 47 61 08

Fax : 47 63 31

**La Foa**

Village 183 av. Charles-de-Gaulle BP 46

Tél : 44 31 13

Fax : 44 36 39

**Lifou**

Tél : 45 50 00

Fax : 45 12 67

Email : mairielifou@lagoon.nc

**Maré**

Tél : 45 41 07

Fax : 45 40 39

**Moindou**

Tél : 44 33 35

Fax : 44 34 74

**Mont-Dore**

Route du Sud

BP-3 Boulari-98810 Mont-Dore

Tél : 43 70 00

Fax : 43 64 94

Email : mairie@ville-montdore.nc

**MAIRIES**

(services sociaux)

# MAIRIES

(services sociaux)

## **Nouméa**

Hotel de Ville - Centre-Ville  
18 rue du Gal-Mangin - BP K 1  
98849 Nouméa cedex  
Tél : 27 31 15  
Fax : 28 25 58

## **Ouégoa**

Village 129 rte territoriale 7 ter  
Tél : 47 64 05  
Fax : 47 65 73

## **Ouvéa**

Tél : 45 71 11  
Fax : 45 70 24

## **Païta**

Lot. administratif, voie urbaine 12  
98814 Ouvéa  
Tél : 35 21 11  
Fax : 35 30 47

## **Poindimié**

Village 8 A rte provinciale 3  
98822 Poindimié  
Tél : 42 60 10  
Fax : 42 74 19

## **Ponérihouen**

Tél : 42 85 02  
Fax : 42 85 66

## **Pouébo**

Tél : 47 64 38  
Fax : 47 54 92

## **Pouembout**

Village rte territoriale 1-BP 43  
98825 Pouembout  
Tél : 47 70 00  
Fax : 47 24 33

**Poum**

Tél : 47 61 85

Fax : 47 69 13

**Poya**

Village 43 rte territoriale 1

98827 Poya

Tél : 47 12 50

Fax : 47 18 00

**Sarraméa**

Tél : 44 31 34

Mairie de Thio

Village rue du Gouverneur-Feillet

98829 Thio

Tél : 44 52 20

Fax : 44 53 78

**Touho**

Village rte provinciale 3

98831 Touho

Tél : 42 88 07

Fax : 42 87 51

**Voh**

Tél : 47 84 00

Fax : 47 28 48

**Yaté**

Waho 41 Lot. Municipal

98834 Yaté

Tél : 46 41 16

Fax : 46 41 72

**MAIRIES**

(services sociaux)



### Les associations de lutte contre le SIDA remercient:

- ✓ La Communauté du pacifique, son service publications et son programme SIDA pour l'aide apportée dans la réalisation de ce guide,
- ✓ La Bobby Goldsmith Fondation qui a autorisé l'adaptation de son guide australien,
- ✓ L'Etat Français et les institutions de Nouvelle-Calédonie et qui ont financé ce travail,
- ✓ Les bénévoles et les personnes qui nous ont aidé à sa relecture, en particulier Mme Guislaine Lombardet du relais de la Province Sud et Mme Marie-Paule Robert de l'A.S.E.
- ✓ Toutes les personnes citées dans ce guide qui ont bien voulu répondre à nos appels.



CPS  
Secrétariat général  
de la Communauté  
du Pacifique

